En chiffres



C'est le minimum d'arbres sauvés en moins d'un an, grâce à la valorisation des résidus du broyage.

15 Nombre d'arbres épargnés pour le recyclage de chaque tonne de papier.



www.seguria.fr



SEGURIA • - 6 rue des Basses Fouassières - 49000 Angers - 9 rue de Rennes - 49070 St-Jean-de-Linières

contact@seguria.fr Tél. : **02 41 19 56 70**

in



un Service de confidentialité à votre portée...



La société

Crée en 2011, cette société, basée dans une région en plein développement économique, étend aujourd'hui sa zone d'action au-delà du delà du Maine-et-Loire et de ses départements limitrophes.

Seguria compte dans ses effectifs une équipe dynamique avec l'appui d'un groupe familial.

>> Notre mission :

Seguria a pour mission de détruire vos documents, qu'ils soient papiers ou numériques, avec un engagement maximum de confidentialité.

Seguria s'engage à recycler tous les résidus récupérés après destruction; cela permet en priorité d'éviter la déforestation.

L'équipe Seguria est soumise au secret professionnel absolu et veille à respecter la législation régissant la collecte et la conservation des archives.

Notre objectif, c'est votre sérénité.

>> Nos engagements :

Des conseils personnalisés et adaptés ; une confidentialité totale ; des délais respectés ; une équipe dynamique à proximité ; un professionnalisme absolu un engagement environnemental; une clientèle satisfaite; un recyclage intégral de vos déchets ; la valorisation des résidus de broyage.



Destruction sécurisée **SUR MESURE**

- La collecte et la prise en charge des archives et **délivrance** d'un bon d'enlèvement.
- 2. L'acheminement de vos documents vers un atelier entièrement sécurisé.
- 3 La prise en charge du tri des déchets (enlèvement des agrafes, reliures...).
- 4. La **destruction** par coupé croisé sécurité 3 sous 24 à 48h.
- L'édition d'un certificat de destruction conforme RGPD.
- La valorisation des résidus du broyage.

Destruction sécurisée RÉGULIÈRE

- La mise à disposition d'une Box.
- 2. Enlèvement des contenants à la **date convenue** lors de votre appel, délivrance d'un bon d'enlèvement et remplacement du contenant.
- La prise en charge du tri des déchets (enlèvement des agrafes, reliures...).
- La **destruction** par coupé croisé sécurité 3 sous 24 à 48h.
- L'édition d'un certificat de destruction conforme RGPD.
- 6. La valorisation des résidus du broyage.

Destruction sécurisée NUMÉRIQUE

- La collecte et la prise en charge des matériels électriques et électroniques contenant des archives accompagné de la délivrance d'un bon d'enlèvement.
- L'acheminement du matériel délivré vers un atelier entièrement sécurisé.
- La **destruction sécurisée** garantie conforme RGPD sous 24 à 48 heures.
- L'édition d'un certificat de destruction conforme RGPD.
- La valorisation des résidus de broyage et du matériel informatique récupéré.





Supports informatiques:

Disques durs (interne, externe, SSD...), clés USB, cartes de crédit / fidélité, smartphones, CD ROM / DVD / Blu ray, bandes magnétiques (cassettes)







